



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CHRS

Question écrite n° 115810

Texte de la question

M. Alain Merly appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les difficultés de financement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Ces centres accueilleraient il y a quelques années majoritairement des hommes seuls SDF. Ils reçoivent désormais des jeunes sans ressources, des parents avec leurs enfants et des travailleurs pauvres. L'accompagnement de ces personnes pour permettre leur réinsertion et éviter les ruptures familiales nécessite de plus en plus de moyens, notamment la création de nouveaux postes de travailleurs sociaux ou bien le recours à des psychiatres et psychologues. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la contribution que le Gouvernement pense apporter pour subvenir aux besoins des CHRS et remédier ainsi à leurs difficultés structurelles de financement.

Données clés

Auteur : [M. Alain Merly](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115810

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 452